LE CANADA

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa. — EDITION QUOTIDIENNE — OSCAR McDONELL, Directeur

9eme ANNEE, No. 277. — OTTAWA, JEUDI, 15 MARS 1888. — LE NUMERO : 2 CENTS

LE CANADA

FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE

Un an, pour la ville.....$4.00.
" en dehors de la ville..... 3.00.

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an.....$1.00.

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc. etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONELL
OTTAWA ONT.

BUREAUX ET ATELIERS
118 rue St Patrice
414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa, 15 Mars 1888

M. Greenway a eu une entrevue hier avec Sir John Macdonald au sujet des affaires du Manitoba.

Les journaux rouges s'opposent à l'annexion de l'île de Terreneuve à la confédération canadienne.

Le débat sur la destitution de MM. Tremblay et Poirier a été remis à la semaine prochaine.

M. Faucher de St Maurice donne une conférence ce soir à l'Institut Canadien de Québec.

M. H. Corby, marchand de Brockville, sera le candidat conservateur dans West Hastings.

Le comité des Banques et du Commerce, s'occupera, à sa prochaine séance, d'un bill à l'effet de réduire le capital-action de la Banque Nationale.

M. Mulock veut connaître le montant total d'argent déboursé par le gouvernement par suite du soulèvement du Nord-Ouest.

Mardi matin, à Montréal, MM Lacoste, Bisaillon et Brosseau ont demandé en cour Supérieure l'inscription de leur cause pour la déqualification de l'honorable M. McShane.

Le premier long discours de la session a été prononcé hier par Sir Richard Cartwright qui, ayant commencé à parler à 3.30 heures hier après-midi, n'a terminé qu'à la séance du soir, vers les dix heures.

Les hurons de Lorette se plaignent que le nouvel aqueduc de Québec aspire une telle quantité d'eau du lac Saint-Charles que le niveau de la rivière Saint Charles a considérablement baissé, et ce à leur préjudice.

Il y aura immédiatement appel devant le Conseil Privé du jugement de la cour Suprême, sur la question de propriété des mines comprises dans les limites des terrains du chemin de fer du Pacifique à la Colombie.

M. Beausoleil demandera aujourd'hui au gouvernement : copie des instructions données au président et au membres de la Commission Royale du Travail, ainsi que de toute correspondance échangée entre le gouvernement et le président ou aucun des membres de la dite Commission Royale.

Dans quelques jours la manufacture de coton Hudon doit expédier à Pékin, en Chine, trois mille balles de coton par le chemin de fer du Pacifique. C'est la première expédition du genre ou mieux la première livraison sur une commande qui prendra cinq mois de travail à la manufacture. Notre grande artère commerciale, comme on le voit, n'a pas tardé à réaliser les espérances qu'elle avait fait concevoir par l'expansion du commerce canadien.

Nous accusons réception avec plaisir d'un charmant petit opuscule intitulé : "Le Jubilé Pontifical à l'Université Laval" On trouve dans cet écrin littéraire une délicieuse Ode à Léon XIII, par M. J. A. Poisson, un magnifique discours prononcé par l'honorable M. Chapleau sur Léon XIII, homme d'Etat, un discours de l'honorable M. Chauveau sur Sa Sainteté Léon XIII, et un discours de M. l'abbé Bruchési sur Léon XIII, homme de science. Le travail typographique de cet intéressant opuscule a été exécuté à l'Imprimerie Générale, Montréal, et fait honneur à cet établissement canadien. Nos remerciements sincères pour cet envoi gracieux.

Sir Richard Cartwright a commencé hier le débat sur la grande question qui fera partie à l'avenir du programme politique de M. Laurier : la réciprocité illimitée. Voici la résolution telle que proposée :

" Qu'il est grandement à désirer que la plus grande liberté possible en fait de relations commerciales puisse exister entre le Canada et les Etats-Unis, et qu'il est expédient que tous les produits naturels de l'un ou de l'autre des deux pays, ou les articles manufacturés par eux soient admis en franchise dans les ports de l'autre (sauf seulement les articles sujets aux droits d'accise ou de revenu) ;

" Qu'il est, en outre, expédient que le gouvernement du Canada prenne avant peu des mesures propres à s'assurer à quels termes et conditions des arrangements pourraient être pris avec les Etats-Unis afin d'obtenir avec ce pays une réciprocité entière et sans restriction."

On annonce de divers côtés que les femmes se disposent à prendre une part active à la prochaine campagne pour l'élection du président des Etats-Unis.

Il se forme même actuellement dans ce but, à Greensburg (Pennsylvanie) un club de jeunes femmes démocrates auquel on a déjà donné le nom de France-Cleveland. Plusieurs jeunes filles de la meilleure société de la localité en feront partie. Chacune d'elles portera un élégant uniforme. Les insignes du club sont un ruban de soie blanche sur lequel sera imprimé le portrait de Mme Cleveland. Les jeunes femmes faisant partie du club, auront chacune une torche, spécialement fabriquée pour elles, et prendront part à toutes les démonstrations politiques et retraites aux flambeaux, qui auront lieu, comme d'habitude, dans la ville, pendant la campagne électorale. Elles se sont assuré pour cela les services d'un professeur de gymnastique, qui doit les exercer à marcher en ligne, à porter la torche, etc.

L'exemple des jeunes femmes de Greensburg sera, dit-on, suivi par les jeunes femmes de plusieurs autres villes, non seulement en Pennsylvanie, mais aussi dans d'autres Etats.

UN PEU PRÉTENTIEUX

"L'Interprête" dans sa colonne et demie du 9, nous accuse d'insulter les gens *qui se respectent* et naturellement M. Evanturel est du nombre.

Voici ce qu'il dit :

Après M. Blake, M. Laurier, viennent MM. Evanturel, etc, etc., etc.

Après M. Laurier, vient M. Evanturel, voilà du nouveau. D'abord nous devons nous déclarer incapables de faire un saut pareil : tomber de M. Laurier à M. Evanturel, c'est une chûte à se tuer, et que nous avons toujours eu soin d'éviter. Quand nous avons parlé de M. Laurier, nous l'avons toujours fait avec le plus grand respect et voici ce que nous disions de lui le 25 février dernier :

L'honorable M. Laurier, chef de l'opposition, a répondu, et nous sommes heureux de pouvoir le féliciter sur la manière dont il s'est acquitté de sa tâche. M. Laurier n'a aucunement fait regretter l'absence de M. Blake. Il a tout aussi bien parlé que l'eût fait ce dernier.

Nous lui offrons très volontiers ce témoignage, sans partager son pessimisme sur la situation du pays.

S'il faut en venir maintenant à M. Evanturel, nous lui avons demandé d'accomplir les promesses faites à ses électeurs; nous lui avons demandé d'obtenir de M. Mowat une subvention pour le chemin de Prescott et Vaudreuil, et nous croyons lui avoir demandé aussi, de ne pas s'incliner trop profondément devant M. Mowat ; c'était là seulement un conseil d'ami, en passant, car nous connaissions parfaitement les dispositions de M. Mowat à l'égard des canadiens-français.

Vous n'avez pas raison de vous plaindre, M. le député, nous n'exigeons rien de trop, de vous, vous avez extorqué un mandat en faisant des promesses que nous vous demandons maintenant d'accomplir, vous voyant incapable d'arriver, vous sentez le terrain glisser sous vos pieds et vous essayez à vous cramponner en criant à l'insulte. Mais ce petit jeu là ne prend pas. Si M Mowat vous a joué, tant pis pour vous.

LE LIEUTENANT GOUVERNEUR DE QUEBEC

Sous le titre de "Un homme d'Etat sagement inspiré," nous lisons dans l'un des derniers numéros du "Monde", de Paris :

Il y a quelque temps, l'honorable M.A.R. Angers était appeler à succéder comme lieutenant-gouverneur de la province de Québec, à l'hon. M. Masson, démissionnaire. Les directeurs de l'Université s'empressèrent d'offrir, dans une manifestation solennelle, au nouveau dignitaire—le plus haut représentant de l'autorité civile en cette province—l'expression de leur joie et l'hommage respectueux des professeurs et des élèves de notre grande institution nationale.

Son Excellence accueillit avec une bienveillance marquée les félicitations qui lui étaient offertes. Dans sa réponse à l'adresse de l'Université, il parla en termes élevés et chrétiens des services rendus par elle et par le clergé à la noble cause de l'enseignement.

Quoi de plus beau dans un pays que le spectacle de l'autorité civile s'inclinant reconnaissante, devant la mission éducatrice et civilisatrice de l'Eglise ! C'est ce consolant spectacle qu'il nous a été donné de voir et d'admirer dans la manifestation universitaire dont nous parlons.

Après avoir proclamé l'Université Laval " la gloire des œuvres du séminaire de Québec et l'orgueil de notre pays, " Son Excellence le lieutenant-gouverneur ajouta : " La foi que j'ai dans votre sacerdoce enseignant, l'histoire d'un passé par moments difficiles, mais toujours noble, m'apprennent que notre jeunesse ne peut être mieux formée que par les soins vigilants et sous la direction saine et éclairée d'un clergé dont la grande sollicitude est de la préparer à l'accomplissement de ses devoirs envers Dieu et la patrie."

Tant que nos hommes d'Etat sauront tenir ce langage, la religion planera libre et heureuse, sur les sereines hauteurs où Dieu l'a placée, et l'on verra la société civile, recevant d'en haut la lumière qui guide les nations, marcher dans les voies de l'honneur, prospérer dans la justice et la paix.

CONSEIL DU COMTÉ D'OTTAWA

SÉANCE DU 14 MARS

A deux heures, l'assemblée s'ouvre. Son Honneur le préfet donne lecture d'un télégramme de Nicholas Chêné, maire de St André Avellin, demandant que la séance du conseil soit ajournée à 9 heures de l'avant-midi, demain, afin de permettre aux maires du bas du comté qui sont arrivés à Papineauville, attendant le départ des trains qui sont bloqués sur la ligne du Pacifique, de prendre part aux délibérations conseil.

Il est proposé par le conseiller B. Sage, secondé par le conseiller P. Moore, que l'assemblée s'ajourne à demain. Cette motion est rejetée et l'on procède à l'élection d'un préfet.

Après l'adoption des minutes, il est proposé par les conseillers Fortin et Sylvain, secondé par les conseillers Wright et Jowsey que M. N. E. Cormier soit réélu préfet pour l'année courante. Adopté.

M. le conseiller Sylvain appuie sa motion en faisant l'éloge de la carrière de M. Cormier comme préfet.

Le conseiller Beigler appuie la motion de M. Sylvain en termes élogieux à l'égard du préfet.

Le préfet M. Cormier donne quelques explications en réponses aux attaques directes lancées au préfet par le conseiller Cosgrove.

AUDITEURS

Il est proposé par le conseiller Beihler, secondé par le conseiller Welsh, que M. D. T de Cœli de Irouside, M. George Black de Thurso soient nommés auditeurs pour l'année courante.—Adopté.

DÉLÉGUÉS

Il est proposé par le conseiller B. Sage, secondé par le conseiller Fortin, que MM. les conseillers Cosgrove et Wright soient nommés délégués du comté pour l'année courante.—Adopté.

BUREAU D'ENRÉGISTREMENT

M. le préfet demande que le conseil s'ajourne pour trente minutes pour aller faire l'inspection du bureau d'enrégistrement ; cette question est remise à plus tard.

On procède ensuite à l'adoption d'un règlement au sujet de l'assistance des membres aux séances du conseil et comment ils pourront quitter les séances du conseil.

M. le conseiller Cosgrove propose, secondé par le conseiller Laframboise, qu'un comité composé des conseillers Sylvain, Edwards et Welsh soit nommé pour baser un règlement à cet effet.

Plusieurs conseillers s'opposent à la formation du comité.

La motion est retirée et cet item est laissé sur la table jusqu'à la prochaine assemblée du conseil.

M. le conseiller Sylvain se fait l'interprête de la population de la Pointe à Gatineau, Ange Gardien, Templeton, Buckingham et les autres contrées du bas du comté en demandant que le conseil du comté vote un bonus pour aider à construire un pont sur la rivière de la Gatineau avec l'aide de la cité de Hull, du gouvernement de Québec et des municipalités intéressées.

M. Sylvain donne lecture d'une lettre de M. Rochon M. P. P., maire de Hull, promettant le concours de la cité de Hull, et s'engageant à faire tout en son possible pour obtenir un octroi du gouvernement de Québec.

Proposé par le conseiller Sylvain, secondé par le conseiller Laframboise.

Qu'il est expédient et dans l'intérêt du comté d'Ottawa en général que ce conseil aide, selon son pouvoir, à la construction d'un pont, vers l'embouchure de la rivière Gatineau, afin d'établir une communication directe entre les municipalités du bas du comté et la ville de Hull.

En conséquence, il est résolu qu'un comité composé des conseillers McElroy, Laframboise, Gowan, Parker et du proposeur, soit chargé de s'entendre avec un comité formé par le conseil de la cité de Hull afin d'obtenir un aperçu du coût probable et un plan des travaux nécessaires pour la construction du pont et choisir l'endroit le plus convenable, vers l'embouchure de la rivière Gatineau pour le dit pont.

Que ce conseil, afin d'encourager cette entreprise, d'une manière satisfaisante, considère favorablement la nécessité de voter un octroi de $4000 à ces fins, pourvu que les conditions suivantes soient remplies.—Savoir : que la cité de Hull contribue pour cette entreprise la somme de $6000 que les municipalités directement intéressées votent chacune un montant proportionné aux profits qu'ils en retirent et jugé satisfaisant par le dit comité ; pourvu aussi que le gouvernement de Québec, accorde par l'entremise du député local un octroi suffisant pour assurer la complétion du dit pont, prenant en considération le montant que le gouvernement de Québec tient en disponibilité pour encourager la construction des ponts en fer.

Le conseiller Fortin, propose en amendement, secondé par le conseiller Laframboise, que le nombre de maires présents qui représente le comté d'Ottawa aujourd'hui, n'est pas assez considérable pour pouvoir voter aucune somme d'argent dans la question du pont de la Gatineau, et que cette question soit renvoyée à la prochaine séance pour reconsidération.

La motion principale est retirée, et sera prise du nouveau en considération à une assemblée générale.

L'aviseur légal du comté, M. J. M. McDougal, fait son rapport concernant la collection des taxes et arréages dûs au conseil du comté par le township de Low.

L'aviseur légal donne son opinion au conseil au sujet du procès pour le cours d'eau entre Templeton et la Pointe à Gatineau. La cour siégeant le 20 avril, il lui est impossible de pouvoir donner des informations fondées avant cette date.

Le rapport du comité par le conseil au sujet de l'examen du tarif d'honoraires est soumis au conseil.

Le rapport de l'aviseur légal sur le remboursement au fond de l'indemnité seigneuriale est soumis au conseil.

L'aviseur légal dit que le moteur et le secondeur, ainsi que les conseillers qui ont voté en faveur de l'indemnité sont responsables conjointement et solidairement vis-à-vis le comté des argents qui ont été payés à diverses municipalités locales.

A six heures moins cinq minutes, il est proposé par le conseiller Fortin, secondé par le conseiller Laframboise, que le conseil s'ajourne à 7 heures.

Le préfet, M. Cormier, invite les conseillers présents à se rendre à l'hôtel Laberge pour prendre le souper.

MM. les conseillers ont profité de l'ajournement pour aller visiter le bureau d'enregistrement, tel que demandé par le préfet.

A l'ouverture de la séance, hier soir, avec l'assentiment du conseil, la séance fut ajournée à 9 heures, jeudi matin.

SÉANCE DE CE MATIN

Le conseil adopte après discussion le tarif d'honoraires pour la vente des terres pour taxes.

M. le conseiller Beihler propose que le tarif d'honoraires soit imprimé et soit envoyé aux maires et aux secrétaires des différentes municipalités du comté.

Il est proposé par le conseiller Joubert, secondé par le conseiller Thomas que la somme de deux cents piastres soit payé par année au Dr L. Duhamel pour le local du bureau d'enrégistrement, contenant un appartement et que le préfet soit autorisé à passer un bail avec le propriétaire pour un terme de deux ans à partir du 1er Janvier 1888, et que la voûte soit sujette à l'inspection d'un architecte compétent avant la passation du dit bail.

Proposé en amendement par le conseiller Cosgrove, secondé par le conseiller Sage, que le préfet de ce conseil soit autorisé à louer pour la somme de $250 les deux appartements maintenant occupés par le bureau d'enregistrement, pour un terme de deux ans, avec le privilège de prolonger son bail, la voûte devant être sujette à l'inspection d'un architecte compétent.

L'amendement est mis aux voix et a donné le résultat suivant :

Pour l'amendement : les conseillers Mayor, O'Hara, Moore, Simmons, Jowsey, McLaurin, Heney, Welsh, Sylvain, Moore, Reighler, Laframboise, Sage et Cosgrove.—14.

Contre : les conseillers Beilher, Chêné, Fortin, Thibeaudeau, Thomas et Joubert.—6

La motion principale est rejetée sur la même division.

(A continuer)

COURRIER DE HULL.

Tous les membres du conseil présents ont assisté aux débats parlementaires hier soir, accompagné du préfet. M. Alonzo Wright, M. P., pour le comté d'Ottawa, a reçu avec sa courtoisie reconnue chez lui les conseillers et les a fait visiter la bibliothèque et autres centres d'attraction de la chambre des communes.

B. G.

AVANTAGES SPECIAUX

—DANS LE—

Fonds :-: de :-: Banqueroute

BORBRIDGE,

--Aujourd'hui--

BRYSON GRAHAM & CIE.

148, 150, 152, 154, rue Sparks

& Cie.

VINAIGRES

VINAICRERIE DE KINGSTON.

A. HAAZ & CIE,

MANUFACTURIERS

de Vins Blancs, Cidre, Malte et autres VINAIGRES

Garantis Purs sous tous les Rapports.

EN VENTE A OTTAWA

Par tous les Principaux Epiciers.

SALON DE BARBIER-COIFFEUR.

Artiste de la tonsure et coiffeur de première classe. Attention toute spéciale à la coupe de cheveux des dames et enfants.

H. V. GOOLAH - - - Proprétaire,

141, rue Sparks, Ottawa, en face du magasin de Ashfield.

Restaurant de la Reine,

RUE ELGIN, OTTAWA,

C. H. SPENCER, Propriétaire.

TENU SUR LE PLAN EUROPEEN.

Patronisé Par le Public Voyageur.

—L'ENDROIT—

le plus central, à proximité de la voie des chars urbains, 20 verges tout au plus ; dix minutes de marche des Edifices du Parlement ; la maison a été renouvelée complètement.

Le public est servi de tout ce qui se trouve dans un restaurant de première classe.

PRIX : $1.50 par Jour

Chambres avec usage de bains chauds et froids pour 50 à 75 centins par jour, d'après le plan Européen où à la semaine et au mois.

Le patronage du public est instamment sollicité.

C. H. SPENCER.

La salle à diner du Restaurant est sous la direction de M. S. CASSIDY.

COMMENT FAIRE USAGE DE L'Eau Minerale de St. Leon.

Comme purgatif, prenez d'un à trois bo's chauds avant déjeuner. Un ou deux verres aux repas agiront très-efficacement contre la dyspepsie.

Prenez cette Eau, qui est un des meilleurs réactifs altérants, buvez-en tous les jours ; un verre toutes les deux ou trois heures, pour affections chroniques, purifiera votre sang.

Comme régulateur naturel, l'Eau de St.-Léon s'adapte à toutes les constitutions. Prenez-en assez pour qu'elle agisse comme léger purgatif.

Cette Eau est en vente chez tous les principaux pharmaciens et épiciers, à Vingt cts le gallon, en gros et en détail, par la

Compagnie Eau St-Leon

No. 534½ Rue Sussex, Ottawa.

N.B.—Pour la dyspepsie ou l'indigestion, buvez l'Eau après chaque repas, et pour la constipation prenez-là avant déjeuner

Pour les Fêtes

Couteaux,
Fourchettes,
Cuillères,
Couteaux à dépecer,
Cabarets,
Patins,
Traineaux,
Toboggans.

Argenteries de toutes sortes en Gros eten Détail

Chez

E. G. LAVERDURE,

69 & 75 RUE WILLIAM.

Aux Hoteliers et

Detailleurs de Liqueurs en général

JE VENDS :

Brandy, Bisquits, Debouche & Cie. ; en caisse ½ oct. (pintes et flacons).

Gin de De Kuyper en ½ oct., caises rouges, vertes et blanches (importation directe)

Gin de Keys, en caisses rouges et vertes.

Brandy de Hennessey, en caisses (pintes).

Whiskey irlandais de Burk's

Whiskey écossais de Stewart.

Rhum de la Jamaïque.

Rye de Walker (1883) en caisses et en détail

Rye, Proof et eau de Vie de Gooderham & Wort's

Cigares

Seul agent pour les "Upper X"

En magasin :—"My Regards" et "Peg Tops'

Bieres et Porter

La plus célèbre de Bass, Dows et McCarthy.
Carlings Malting & Brewing Co.
Toronto Brewing & Malting Co.
Bowie & Bates,

JOHN CASEY,

294 et 296, RUE DALHOUSIE.

MM Napoléon Bélanger & Joseph Cousineau

Désirent annoncer au public qu'ils viennent de faire l'acquisition du

SUPERBE ATELIER DE PHOTOGRAPHE DE MM. DORION & DELORME No 140 Rue Sparks

Nous sommes maintenant prêt à faire toutes sortes d'ouvrages dans cette ligne, tel que Photographie et peinture à l'huile, portrait agrandi, tout à des prix réduits et tous les ouvrages garantis. Nous avons aussi acheté les négatifs. Une visite est respectueusement sollicitée.

N. Belanger & J. Cousineau
No 140 Rue Sparks.

PRINTEMPS 1888.

VIENNENT D'ETRE REÇU
15 CAISSES DE

CHAPEAUX

DE TOUTES SORTES.

Une grande variété de couleurs et de qualité. Tout est entièrement nouveau. Assortiment complet d'articles pour messieurs.

100 DOZS DE CRAVATES DE FANTAISIE

LE TOUT A ÉTRE VENDU

a 25c. et 50c.

N. Faulkner & Fils

111 RUE RIDEAU

VOITURES DE PLACE

DE PREMIÈRE CLASSE.

Communication téléphonique en tout temps

266, rue Saint-Patrice, Ottawa.

1-12-87-8 GUSTAVE RICARD.

PROLONGEMENT DE DATE

LA date pour la réception des soummissions pour les escaliers en fer pour le nouvel édifice des ministères

A OTTAWA

est par les présentes prolongée jusqu'à JEUDI le 5 Avril.

Par ordre,

A. GOBEIL,
Secrétaire.

Ministre des Travaux Publics,
Ottawa, 12 mars 1888.

14-15-16

RESUMÉ TELEGRAPHIQUE

(Dépêches de cette après midi)

Noyade

Londres, 15—Le vapeur de Belfast, le "Glasgow Castle" est arrivé à Drumore ; le maître d'équipage et cinq matelots se sont noyés.

Accident sérieux

Berlin, 15—On rapporte un terrible désastre à Sassin. Le pont qui traverse la rivière à cet endroit a été emporté par les glaces et 500 personnes ont été lancées à l'eau ; plusieurs se sont noyées. On a retiré les corps de onze personnes.

Chute d'un pont

Londres, 15—Par la chute d'un pont à Hobonan, Hongrie, hier, douze personnes ont été noyées.

Pour être lynchés

Paris, 15—A Arles les Bains, hier, dix mille personnes se sont rendues à la résidence du maire et lui ont demandé de faire remettre en liberté plusieurs Italiens prisonniers afin qu'ils puissent les lyncher. La garde a eu toutes les peines à protéger les prisonniers et l'un d'eux a failli être étouffé. Un officier de la gendarmerie a aussi été blessé. La foule n'a pas réussi à obtenir que les prisonniers fussent livrés. Les ouvriers français employés sur les bords du Rhin ont attaqué les italiens et en ont battu un à mort.

Incendie

Colombus, Ohio 15— La bâtisse principale de la manufacture de voitures de Buckeye a été détruite par un incendie ce matin, pertes 150,000.

Collision

Philadelphie, 15—On rapporte une collision à Cerfton sur la ligne Welmington et Baltimore ; un grand nombre de passagers ont été blessés et le conducteur a été tué.

Grande foule

Berlin, 15—Dix milles personnes n'ont pu avoir accès dans la cathédrale mardi ; des instructions avaient été données pour que la cathédrale soit tenue ouverte durant toute la nuit. Aucun arrangement n'a encore été fait quant à la visite de l'Empéreur Frédéric à Wiesbaden ; son rhume et mal de gorge continue à s'améliorer.

Arrivages

New-York, 15—Les vapeurs Lybian Monarchs de Londres et Maral de Hamburg.

Un monument

Berlin, 15—La Cologne a voté 30,000 marcs pour élever un monument à la mémoire de l'Empereur William.

Collision

Pattsville, Pa., 15—Un train de passagers sur la branche de chemin de fer de la vallée de Scherrylkill a été lancé en bas d'une voie. L'aiguilleur Hounes a été tué instantanément et le conducteur, un serrefrein et 16 passagers ont été gravement blessés. Madame Haggerty, de Philadelphie, et Mlle Shellhamer, du même endroit ont été blessées et ne pourront probablement pas survivre à leurs blessures.

A bon Marché.

Nouvelles Marchandises

—ET—

DRAPS POUR COSTUMES.

Nous prétendons avoir les plus jolies pièces de Marchandises dans Ottawa.

S'il vous plaît, faites-nous une visite et vous jugerez par vous-mêmes de l'exactitude de nos avancés.

N.B.---L'établissement de Modistes par Excellence.

Dupuis & Nolin